

le petit migrateur

Editorial

Depuis plusieurs semaines déjà, la pandémie Covid-19 a plongé la quasi-totalité des pays de la planète dans une crise sanitaire et sociale sans précédent. Dans cette situation exceptionnelle, le fonctionnement des entreprises a été affecté à différents degrés pendant et après le confinement (fermetures, limitations d'activités, réorganisations...).



Nous avons dû, à MRM, comme partout ailleurs nous adapter à cette situation. L'organisation s'est faite en trois temps.

Tant qu'il était possible de le faire, nous avons maintenu l'ensemble des salariés en télétravail ce qui a permis de finaliser les rapports en cours et de préparer la programmation 2021.

Puis, le maintien d'une activité par télétravail étant incompatible avec les missions de terrain qui nous incombent sur la période du mois de mai et afin d'assurer la sécurité de nos salariés, nous avons par la suite décidé de recourir à des mesures de chômage partiel.

Pendant cette période, nous avons travaillé à la reprise progressive d'activité avec la mise en place d'un plan de prévention comprenant les mesures sanitaires spécifiques à la diminution du risque COVID-19 (gestes barrière, distanciation physique, achat de masques, gel hydro alcoolique, désinfectant...) et des moyens adaptés (limitation des déplacements, organisation des équipes, rotation sur site...) permettant de supprimer ou réduire les risques de contagion sur le lieu de travail ou à l'occasion du travail pour nos salariés.

Cette organisation n'a pas été sans conséquences sur notre fonctionnement et sur le suivi de nos populations de poissons migrateurs. Le confinement s'est malheureusement produit à une période charnière pour les suivis des migrateurs amphihalins puisque les principales migrations ont lieu de mars à juin.

Pendant cette période de tourmente, nous avons, comme toujours, pu compter sur nos partenaires financiers qui ont mis tout en œuvre pour nous permettre d'assurer la gestion courante de notre association et nous les en remercions.

Luc ROSSI
Président MRM



Bientôt un projet INTERREG ?

Intégrée depuis 2005 au PLAGEPOMI, la lamproie marine est devenue extrêmement rare en Rhône Méditerranée. Consciente de la situation préoccupante de cette espèce, MRM mène un panel d'actions afin d'améliorer les connaissances. L'association s'est également intéressée à la situation de la lamproie marine au niveau des pays frontaliers que sont l'Italie et l'Espagne. Après 4 ans d'échanges, la mise en place d'un projet INTERREG est à l'étude.

Une situation différente...

Initiés en 2016, les échanges avec les partenaires frontaliers ont permis de mettre en évidence des situations bien différentes entre les territoires.

En Espagne, et plus particulièrement sur le fleuve Èbre, la Lamproie marine n'a pas été observée depuis 2010 ce qui prouve l'extrême rareté de cette espèce.

Sur la façade méditerranéenne française, même si de rares individus sont observés (moins de 5 chaque année), la situation de la Lamproie marine peut être considérée comme particulièrement préoccupante et l'espèce comme extrêmement rare tout comme sur l'Èbre.

Sur le Magra-Vara en Italie, alors que les acteurs locaux pensaient la Lamproie marine disparue de leur territoire, des individus en reproduction ont été observés en 2004 et 2005. Par la suite, le suivi de la population de lamproie marine, mis en place dans le cadre d'un programme Life spécifique entre 2006 et 2012 fait apparaître une population fonctionnelle. Des reproductions régulières sont observées et des ammocètes de différentes cohortes identifiées.

...mais une volonté commune

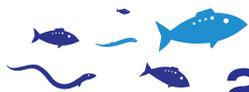
Malgré un contexte différent, les trois pays sont conscients de la situation critique de l'espèce et des menaces qui pèsent sur cette dernière. Ainsi, le projet INTERREG à l'étude prévoit de rétablir des populations auto suffisantes via un plan de repeuplement dans les principaux bassins méditerranéens.

Pour ce faire plusieurs objectifs seront à poursuivre et passeront notamment par :

- L'étude de la réintroduction avec au préalable une vérification de la similarité génétique des lamproies de Méditerranée (Magra-Vara) et celles d'Atlantique.
- La réalisation d'un suivi écologique des milieux et d'un suivi post réintroduction.

Une rencontre est d'ores et déjà prévue entre les trois partenaires pour avancer sur le projet.





20 ans de connaissances sur l'Alose feinte

Voilà plus de 20 ans que l'Association MRM œuvre à l'acquisition de connaissance, la mise en place de suivi et veille à la prise en compte des enjeux migrateurs sur l'ensemble du bassin du Rhône. De nombreuses connaissances ont été acquises et de nombreux efforts ont été entrepris en faveur de l'alose feinte de méditerranée notamment grâce aux partenariats et la volonté de chacun des acteurs du territoire.

Connaissances acquises sur l'Axe Rhône

Sur l'axe rhodanien, les suivis de pêche amateur à la ligne et de reproduction sont respectivement menés depuis 1997 et 1998. Le suivi « Pêcherie » est un suivi participatif, les données de pêches transmises par nos pêcheurs sont transformées en « CPUE » (Capture par Unité d'Effort), ce qui permet, année après année une comparaison plus fiable de l'activité de pêche ayant lieu sur le bassin. En 20 ans, on constate une moyenne de 0,71 aloses/ heures, moyenne qui au fil des années est stable. Le suivi de la pêche nous apporte de multiples informations notamment sur les zones colonisées par les aloses mais la pêche seule ne permet pas de juger de l'abondance ou l'état de la population d'aloses.

Aujourd'hui le point amont d'observation le plus haut d'alose se situe au niveau en aval du barrage du Pouzin.

Le suivi de la reproduction quant à lui permet de renseigner sur l'occupation des frayères par les aloses chaque année. Ce suivi a beaucoup évolué en 20 ans et est amené à poursuivre ses évolutions en s'adaptant aux objectifs fixés année après année. Depuis quelques années, le nombre de bulls observés a fortement chuté, notamment sur les sites les plus amont que ce soit sur l'Ardèche ou le Vieux Rhône de Donzère. Cette forte chute de bulls est pour le moment inexplicable.

Connaissances acquises sur les Fleuves côtiers

Les fleuves côtiers du pourtour méditerranéen représentent un enjeu fort pour la préservation de l'espèce. On constate une forte variabilité entre les indicateurs sur les territoires selon les années. Le suivi de la pêche est mené sur l'Aude et le Vidourle et montre la colonisation annuelle de ces deux axes. Depuis 2 ans et grâce à la restauration de la continuité écologique, des aloses sont maintenant capturées régulièrement en amont de la ZAP sur le Vidourle. Les CPUE sur l'Aude sont globalement faibles mais restent stables.

Le fleuve Hérault qui est équipé d'une station de vidéo-comptage depuis 2016 voit passer entre 150 à 1 300 aloses. On les retrouve jusqu'en amont du moulin de Conas.



© Y.Gouguenheim/Association MRM

Les résultats des suivis actuels n'indiquent pas de rétablissement de la population et nous conduisent à rester vigilant sur son évolution future. Toutefois, les linéaires décloisonnés sont rapidement colonisés offrant ainsi de nouvelles zones de reproduction qui nous l'espérons, porteront leurs fruits...

Sur l'Orb, l'ADNe a permis de montrer la présence de l'Alose jusqu'en aval du seuil de Pont Rouge.

Dans les Pyrénées Orientales, des observations d'aloses sont régulières sur la Têt et l'Agly. Concernant l'Argens, des témoignages éparses de pêche ont également été rapportés.

Comment évaluer l'impact de tous les efforts entrepris ?

Appréhender la réponse à cette question est possible grâce à la diversité des outils qui peuvent aujourd'hui être utilisés en synergie que ce soit des suivis historiques ou bien de nouvelles technologies.

Des premières analyses statistiques faites sur l'ensemble du jeu de données pêche/reproduction sur l'axe Rhône ont permis de montrer que les suivis historiques de « Pêcherie » et « Reproduction » sont complémentaires.

Les paramètres environnementaux comme le débit et la température jouent un rôle majeur dans la distribution des aloses, rôle qui mérite encore d'être étudié.

Dans le cadre de la réouverture des axes, il devient difficile de suivre quantitativement chacune des frayères potentielles de l'alose maintenant accessibles, l'automatisation du suivi est une piste à suivre et d'autres outils, comme l'ADNe peuvent nous permettre d'appréhender l'aire de colonisation de l'espèce.

DEPUIS FIN 2018, L'ALOSE FEINTE DU RHÔNE EST DEVENUE L'ALOSE FEINTE DE MÉDITERRANÉE !

Plusieurs espèces du pourtour méditerranéen ont été réunies, principalement grâce à des critères génétiques, mais également morphologiques et comportementaux sous le nom d'Alose feinte de Méditerranée (*Alosa agone*, Scopoli 1786).

La nouvelle liste rouge des poissons d'eau douce est parue en début d'année 2019, l'alose feinte de méditerranée qui était dans l'ancienne liste considérée sous le nom d'alose feinte s'est vu déclasser

en passant de la catégorie « vulnérable » à « quasi-menacé » sous son nom (*A. agone*).

Notre alose est maintenant hors des catégorie « Menacée » telle que définies par l'UICN.

Ce changement de statut ne correspond pas à la réalité de terrain observée par MRM et aux chiffres obtenus au travers des différents suivis qui ne permettent pas de statuer sur une amélioration de l'état de la population depuis 2010.

500 OUVRAGES HYDRAULIQUES RÉFÉRENCÉS SUR LES MARAIS ET LAGUNES MÉDITERRANÉENNES

En Méditerranée, les actions portant sur la transparence des ouvrages hydrauliques en particulier pour les poissons migrateurs sont principalement menées sur les cours d'eau mais dans une moindre mesure sur les étangs et leurs marais côtiers du littoral languedocien, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse.

Pourtant la migration et l'accueil piscicole de l'Anguille européenne, de l'Alose feinte de Méditerranée et de la Lamproie marine, posent encore de nombreuses questions au vu des aménagements existants entre la mer, la lagune et ses tributaires. Des missions aidant à la mise en œuvre des plans nationaux d'actions ont ainsi été créées pour favoriser la remontée des données locales sur les obstacles à la continuité piscicole.

Début 2019, les ouvrages hydrauliques existant entre les lagunes et leurs marais périphériques étaient encore très peu intégrés au Référentiel national des Obstacles à l'Écoulement (ROE).

Face à ce constat, un stage a été porté par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) en partenariat avec le Pôle-relais lagunes méditerranéennes pour référencer les principales caractéristiques des ouvrages faisant obstacle à l'écoulement en lagunes.

En 5 mois, près de 500 ouvrages hydrauliques ont été référencés sur l'interface de cartographie du « Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides » (outil développé et administré par le Forum des Marais Atlantiques).

Par ailleurs, un catalogue de la typologie des ouvrages hydrauliques en lagunes a été réalisé, ainsi que 15 fiches de synthèse en lagune produites avec l'appui des gestionnaires et rassemblant une cartographie et un tableau des ouvrages référencés sur les marais, ainsi que la gestion associée des ouvrages lorsque celle-ci a été précisée.

Ce travail de compilation de la donnée pourra ainsi servir à l'association MRM dans le cadre de son diagnostic des continuités et accueil piscicole en lagunes.

Suite à cette mission, les travaux de référencement national des ouvrages au ROE et de remontée des connaissances de gestion se poursuivront courant avril 2020 sur les lagunes.

Vaccarès : les tendances après 16 ans de suivi ...

Premier site de suivi méditerranéen du recrutement en civelles, le grau de la Fourcade, en Camargue, bénéficie depuis l'automne 2003 d'un dispositif de piégeage des civelles suivi par MRM. Constituant un intérêt majeur pour la préservation et la restauration de la population d'Anguille européenne, le site est identifié comme station index du Plan National de Gestion Anguille et du PLAGEPOMI 2016-2021.

Des résultats contrastés

La tendance du recrutement est à la hausse sur les 10^{ières} années du suivi (2004 à 2014), expliquée notamment par le fort recrutement de 2013/2014 pour repartir à la baisse de 2015 à aujourd'hui. Ces résultats sont confortés par les données issues de l'indice de recrutement européen fournies par le WGEEL qui suivent globalement les mêmes tendances interannuelles. Bien que des différences avec l'indice de recrutement soient constatées les années où les mauvaises conditions hydroclimatiques perdurent en Camargue, ces observations montrent que les variations interannuelles relevées à la passe sont généralement liées au stock de civelles en mer.

Rappelons qu'au-delà de ces résultats, la situation de l'anguille reste très précaire avec un déclin de sa population de près de 90% en comparaison des observations des années 1970. Une situation qui la classe à juste titre au rang des espèces en danger critique d'extinction par l'UICN.

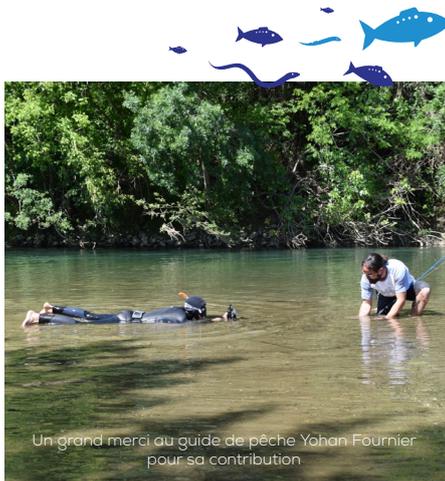
Améliorer les connaissances sur l'espèce

Dans un contexte d'élévation du niveau de la Méditerranée, les possibilités d'ouvertures pour créer un appel en mer sont de plus en plus limitées. Un projet de rétablissement de la continuité du Grau au travers d'une passe à poissons a ainsi été lancé. De nouveaux échantillonnages par filet sont réalisés depuis 2018 dans le Vaccarès et permettront d'apprécier l'efficacité du futur aménagement et de nuancer les éventuelles variations de captures à la passe-piège.

De nouvelles investigations sont également menées en lien avec la Tour du Valat visant l'extension du suivi sur les anguilles argentées. Il nous permettra d'estimer l'échappement des géniteurs dans un système où les échanges hydrologiques sont entièrement contrôlés par l'Homme.



© Association MRM



Un grand merci au guide de pêche Yohan Fournier pour sa contribution

Vers une pêche responsable de l'Alose feinte du Rhône !

Découvrez notre nouvelle vidéo !

L'alose est une espèce en déclin particulièrement fragile et pour que la pratique de la pêche loisir ait un impact minimum sur les populations il est important de prendre des précautions afin de rendre le poisson à son milieu dans les meilleures conditions.

En 2019, MRM a voulu transmettre les bonnes pratiques de la pêche aux pêcheurs d'aloses à travers un film.

Parmi ces pratiques, on peut retenir l'utilisation d'hameçons simples sans ardilons, mais aussi l'utilisation d'un matériel adapté pour minimiser : la durée du combat, le temps hors de l'eau et la manipulation. Cette vidéo est disponible sur vimeo

<https://vimeo.com/345666835>

Les civelles, comme indicateurs de connectivité hydrobiologique

Localisés dans le Sud-Est du delta du Rhône, les Étangs et Marais des Salins de Camargue (EMSC) constituent depuis quelques années une nouvelle voie de connexion entre la mer et les étangs intérieurs de l'île de Camargue.

Ce vaste territoire de plus de 6 000 ha a été acquis entre 2008 et 2012 par le Conservatoire du Littoral et il est depuis cogéré par 3 structures : le Parc Naturel Régional de Camargue, la Société Nationale de Protection de la Nature et la Fondation Tour du Valat.

Vers une renaturation des milieux

Voués à la production de sel depuis les années 1960-70, ces étangs au départ très cloisonnés font désormais l'objet d'une renaturation et retrouvent aujourd'hui un fonctionnement hydro-écologique plus naturel.

Côté mer, la restauration se fait de manière non interventionniste : au fil des tempêtes, de nouvelles brèches s'ouvrent dans les digues, et les dynamiques d'érosion et de sédimentation redessinent peu à peu le trait de côte.

Plus vers l'intérieur des terres, un chemin de connexion entre la mer et l'étang du Vaccarès a été facilité par des travaux de chenalisation et la création de nouveaux ouvrages.

Comment évaluer les connexions ?

Depuis l'automne 2016, la Tour du Valat réalise un suivi ichthyologique mensuel en différents points du site, afin d'évaluer le degré de connexion de cette nouvelle voie de migration.

Les juvéniles d'espèces migratrices d'origine marine, tels que les civelles, sont en particulier ciblés, leur présence indiquant leur remontée dans le système et ainsi l'existence d'échanges biologiques avec la mer.

En parallèle, l'évolution des conditions hydrologiques et physico-chimiques sont suivies grâce à un large réseau d'enregistreurs continus et de relèves manuelles.

À toutes les stations ont été observées les juvéniles d'espèces migratrices d'origine marine, telles que l'anguille européenne mais aussi les muges, la sole commune ou la dorade royale. Ces résultats indiquent que des échanges biologiques avec la mer s'effectuent. Des variations dans l'espace et le temps ont toutefois été notées, en lien avec l'éloignement à la mer, le niveau, la salinité et la température de l'eau, ainsi que l'hydrodynamisme aux points de connexion.

La présence des civelles est apparue limitée par les vitesses de courant sortant élevées et les températures de l'eau inférieures à 6°C. Les stades pigmentaires des civelles sont déterminés pour mieux renseigner la dynamique du recrutement.



Avec le soutien financier de :



Le petit migrateur est publié par :

ASSOCIATION MIGRATEURS RHÔNE-MÉDITERRANÉE

ZI Nord, rue André Chamson, 13200 Arles
www.migrateursrhonemediterranee.org

Directeur et responsable de la publication : Luc ROSSI

Conception et réalisation : Géraldine VERDOT

Rédaction : Équipe MRM - Nathalie BARRÉ, Pôle-relais lagunes méditerranéennes
Delphine NICOLAS, Tour du Valat

Impression : Arles Imprim - Imprimé sur papier recyclé

ISSN 2104-1830. Dépôt légal : À parution



Les brèves



Journée mondiale des poissons migrateurs !

Prévue le samedi 24 octobre 2020, la journée mondiale pour la libre circulation des poissons migrateurs est un événement mondial pour sensibiliser sur l'importance des cours d'eau à écoulement libre et les poissons migrateurs.

De nombreux événements sont organisés partout dans le monde... Et vous qu'avez-vous prévu ?

Rendez-vous sur le site www.worldfishmigrationday.com/events pour connaître ceux organisés sur notre bassin et/ou inscrire votre événement.



Congrès mondiale de la nature (IUCN) reporté en 2021

À la lumière de l'évolution de la pandémie COVID-19 en cours, l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) et le Gouvernement de la République française ont décidé de reporter le Congrès mondial de la nature initialement prévu du 11 au 19 juin 2020 de l'IUCN, à Marseille, au 7 - 15 janvier 2021.

En principe, le Congrès conservera les éléments initialement prévus, avec la volonté d'ouvrir largement l'accès du grand public avec les Espaces Générations Nature et l'Exposition.



L'AFB est devenue l'OFB

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) a été créé le 1er janvier 2020 (loi n°2019-773 du 24 juillet 2019). Ce nouvel établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle des ministères chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été conçu pour protéger et restaurer la biodiversité.

Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).